

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2891
OBJET	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2835 et débiter les travaux de décontamination d'une partie des lots 6 273 818, 6 393 717 et 6 440 098 du cadastre du Québec aux fins de cession au Centre de services scolaire de Laval (CSSL), pour la construction de la future école de l'Est dans le prolongement de l'avenue Huguette-Gaulin - Autoriser le mandat DOS-2125 pour les services professionnels durant la construction- Autoriser le mandat DOS-332 de laboratoire	
No dossier(s) interne(s) : DOS-2835		
No LV : NE S'APPLIQUE PAS		
DISTRICT(S) : 01-Saint-François		
Actions : ADJUDICATION		
Demande d'achat : Oui		
CT requis : Oui		
<u>Contrat</u>		
No contrat : DOS-2835		
Estimation : 758 835,00 \$		
Montant : 617 968,20 \$		
Mode de sollicitation : SP-Soumission publique		
Type de contrat : Exécution de travaux		
Durée du contrat : 3 semaines		
Récurrence : Non		
Reconduction : 0		
Nombre d'addendas : 6		
Résultat : Sanexen Services Environnementaux inc. 617 968,20 \$ (incluant TPS et TVQ)		
<u>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</u>		
Service de l'ingénierie		
<u>Projet(s)</u>		
17570		
<u>Financement</u>		
<u>No Règlement</u>		
L-13173-F		
<u>Titre</u>		
décrétant un emprunt maximal de 23 000 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions, de gré à gré ou par voie d'expropriation, de terrains requis dans le cadre d'activités municipales et de protection de l'environnement		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2891
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
<u>Date</u> 2024-11-05	<u>No résolution</u> CM-20241105-1082	<u>Objet</u> ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2125
<u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,		
IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil APPUYÉ PAR : Seta Topouzian		
et résolu à l'unanimité:		
d'adjuger le contrat DOS-2125, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnées, pour des ententes-cadres de services professionnels d'ingénieurs-conseils durant la construction pour divers projets d'infrastructures municipales sur l'ensemble du territoire de la Ville de Laval, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:		
Shellex Groupe Conseil inc. lot 1 10 347 750 \$;		
FNX-Innov inc. lot 2 8 048 250 \$;		
CIMA+ s.e.n.c. lot 3 5 748 750 \$;		
d'annuler le lot 4 dudit appel d'offres et de rejeter toutes les soumissions reçues.		
Les conseillers Isabelle Piché, David De Cotis, Achille Cifelli et Aglaia Revelakis demandent que le procès-verbal fasse mention de leur dissidence.		
ADOPTÉ		
(SD-2024-5154)		
<u>Date</u> 2022-09-13	<u>No résolution</u> CM-20220913-839	<u>Objet</u> ADJUDICATION - CONTRAT DOS-332
<u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,		
IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis		
et résolu à l'unanimité:		
d'adjuger le contrat DOS-332, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour la réalisation de contrôle qualité des matériaux pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:		
Groupe ABS inc. lot 1 4 311 562,50 \$;		
Stantec Experts-Conseils ltée lot 2 3 736 687,50 \$;		
Les Services EXP inc. lot 3 3 161 812,50 \$;		
FNX-Innov inc. lot 4 2 586 937,50 \$.		
ADOPTÉ		
(SD-2022-3953)		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2891
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Le présent contrat a pour but les travaux de décontamination qui consistent principalement, sans s'y limiter, à l'exécution des travaux d'excavation des sols contaminés de nature B, C et D sur une portion des lots 6 273 818, 6 393 717 et 6 440 098 du cadastre du Québec. Ces travaux sont nécessaires en vue de la cession au CSSL pour la construction de l'école de l'Est, prévue pour 2026, dans le futur prolongement de la rue Huguette-Gaulin. Mode d'adjudication : plus bas soumissionnaire conforme (PBSC) ANALYSE DES SOUMISSIONS ===== Après 38 jours de publication, 18 entrepreneurs ont acheté les documents d'appel d'offres et 7 entrepreneurs ont déposé une offre. Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposé une offre, incluant TPS et TVQ : Sanexen Services Environnementaux inc. 617 968,20 \$ (recommandé) Eurovia Québec Grands Projets inc. 643 296,62 \$ Construction Scandium inc. 686 395,00 \$ Les Entreprises GÉNIAM inc. 688 671,51 \$ Les Excavations Patrice Couture inc. 697 781,67 \$ Lavallée et Frères (1959) Ltée 715 000,00 \$ 10712957 Canada inc. / Infratek Construction 867 239,44 \$ Écart entre l'estimation 758 835,00 \$ et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ): 122 519,50 \$, 19% favorable. L'écart s'explique par le fait que le soumissionnaire a soumis un prix compétitif. Considérant les résultats, il semble que la Ville a obtenu un bon prix. Un montant d'environ 7 442,50 \$, soit 3 250 tonnes métriques x 2,29 \$, est prévu pour défrayer les frais imposés par Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec. Un montant de 28 660,00 \$ pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés. p.j. Bordereau de prix, conformité administrative, conformité technique, rapport d'analyse des soumissions, offre de service pour le laboratoire.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS Le présent investissement de 722 761 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme 14-10008 « Acquisition de terrains - Divers » pour lequel un montant de 22 952 000 \$ est prévu en 2025 au PTI. Financement : règlement d'emprunt L-13173-F		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.		
REMARQUE(S)		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2891				
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2835, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour débiter les travaux de décontamination d'une partie des lots 6 273 818, 6 393 717 et 6 440 098 aux fins de cession au CSSL pour la construction de la future école de l'Est dans le prolongement de l'avenue Huguette-Gaulin, pour 3 semaines, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres: Sanexen Services Environnementaux inc. 617 968,20 \$ (incluant TPS et TVQ). (CT:1853955) d'autoriser le début des travaux par Sanexen Services Environnementaux inc. pour le contrat DOS-2835 pour débiter les travaux de décontamination d'une partie des lots 6 273 818, 6 393 717 et 6 440 098 aux fins de cession au CSSL pour la construction de la future école de l'Est dans le prolongement de l'avenue Huguette-Gaulin, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres; d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. pour les services professionnels de surveillance durant la construction. de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125 (lot 1) HONORAIRES : 96 395,04 \$ (incluant TPS et TVQ) le tout sous réserve de l'adjudication du contrat DOS-2835 par le conseil municipal. d'autoriser Stantec experts-Conseil Ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux; de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332 (lot 2) HONORAIRES : 37 616,37 \$ (incluant TPS et TVQ) le tout sous réserve de l'adjudication du contrat DOS-2835 par le conseil municipal. (CT:1853955) d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés : Ministre des finances : 36 102,50 \$ (montant estimé) (CT:1853955) d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au règlement L-13173-F un montant de 799 200 \$ (taxes nettes incluses) sur un terme de 20 ans. (CT:1853955)						
CERTIFICATION Numérotation des finances : 1853955 Coût estimé affectant l'année en cours : 722 760,12 \$ CM requis :Oui Annotation(s) Seule la première recommandation nécessite l'approbation du conseil municipal. Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours. <table><tr><td>DUBOIS, Monsieur REMI (55379)</td><td>2025-06-19</td></tr><tr><td>Trésorier</td><td>AN - MS - JR</td></tr></table>			DUBOIS, Monsieur REMI (55379)	2025-06-19	Trésorier	AN - MS - JR
DUBOIS, Monsieur REMI (55379)	2025-06-19					
Trésorier	AN - MS - JR					